

La démarche pédagogique de l'IFSI du Centre hospitalier Le Vinatier est sous tendue par des principes d'ouverture et de recherche pédagogique.

- > Elle est porteuse des valeurs et des conceptions auxquelles adhère l'ensemble de l'équipe.
- > Elle s'appuie sur le respect de l'individualité de l'étudiant, sur l'authenticité relationnelle et la bienveillance.

La pédagogie

La formation est basée sur une alternance intégrative. Les méthodes pédagogiques se veulent actives, mobilisant l'étudiant dans une démarche d'apprentissage qui favorise une **posture réflexive** (comprendre, agir, transférer) ainsi que le développement de ses **capacités d'analyse**.

Pour se faire, l'équipe de formateurs s'appuie entre autres sur les **analyses de pratiques** exploitées au retour des stages, les **temps d'accompagnements cliniques** collectifs ou individuels en stage et les **analyses de situations éthiques**.

De plus l'institut valorise le **suivi pédagogique individualisé**. Ainsi, chaque étudiant est accompagné individuellement sur les trois ans de formation, par un formateur prenant le rôle de conseiller pédagogique.

Chaque fin d'année scolaire un **bilan qualitatif** est réalisé sur l'ensemble de la formation afin de faire évoluer le projet pédagogique.

Un référentiel basé sur l'acquisition de compétences

Le projet pédagogique s'appuie sur le **référentiel de formation** règlementé par l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'État d'infirmier, modifié par l'arrêté du 2 août 2011.

Le Diplôme d'État infirmier s'obtient avec la validation de 180 ECTS (crédits européens), correspondant à l'acquisition des **dix compétences** du référentiel (120 ECTS pour les unités d'enseignement, dont les unités d'intégration, et 60 ECTS pour la formation clinique en stage).

Dans chaque semestre, une unité d'intégration (UE) concourt à l'acquisition d'une ou plusieurs compétences. La validation de chaque semestre s'obtient par l'acquisition de 30 ECTS.

TÉLÉCHARGER

Projet pédagogique 2018-2019 [à venir]

VOIR AUSSI

Retrouvez également le résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis, défini dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) : [Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis](#)